



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE À L'ÉDUCATION ROUTIÈRE.

3 RUE DE LA PREMIERE ARMEE
90000 BELFORT
Tél : 03.84.26.00.48
Fax : 03.84.26.89.38
contact.educavision@orange.fr

FORMATION en 2017

REACTUALISATION DES CONNAISSANCES



**DES EXPLOITANTS D' ETABLISSEMENTS
D' ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE
DES VEHICULES A MOTEUR**

REACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES EXPLOITANTS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE

I. PUBLIC VISE

Cette action concerne tous les exploitants et gérants des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière.

Elle est exigée pour l'obtention du renouvellement quinquennal de l'agrément d'exploiter en application des articles L213-3 et R213-6 du Code de la Route.

Cette action est organisée sous la forme d'un stage d'une durée de trois jours consécutifs comprenant 21 heures de formation effective, à raison de 7 heures par jour.

II. OBJECTIFS

Ce stage de formation spécifique est destiné à renforcer les connaissances et compétences des exploitants.

En fin de formation le stagiaire doit être capable de :

- Comprendre les évolutions récentes intervenues dans le secteur professionnel (aspects pédagogiques et psychopédagogiques, réglementaires, données socio-économiques).
- Mettre en application ces évolutions dans ses activités professionnelles.
- Mesurer le rapport existant entre son activité propre et les résultats qui peuvent en découler tant au niveau de l'exercice de son métier qu'au regard des objectifs de sécurité routière.
- Mesurer ses besoins en formations complémentaires.

III. MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

3.1 PERSONNEL d' ENCADREMENT et MATIERES ENSEIGNEES :

MATIERES ENSEIGNEES	FORMATEURS
1. Culture sécurité routière	BAFM
2. Pédagogie et psychopédagogie	BAFM
3. Réglementation de l'enseignement de la conduite Réglementation du permis de conduire Réglementation du code de la route	BAFM
4. Environnement économique, social et fiscal de l'entreprise	UN COMPTABLE
5. Environnement commercial, concurrence et consommation	UN JURISTE

3.2 MATERIEL :

- 1 salle de cours.
- Vidéo-projecteur, ordinateur portable
- classeur de cours
- ouvrages pédagogiques, mallette thématique.

IV. SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME

- Évaluation des acquis pour l'ensemble des thèmes à développer
- Comptes-rendus journaliers avec l'avancement des travaux.
- Liste d'émargement des stagiaires par demi-journée.
- Attestation de formation conforme à l'annexe II de l'arrêté du 18 décembre 2002

V. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre de participants à un stage ne doit pas être inférieur à 6 ni supérieur à 15 personnes.

VI. ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

JOUR N°1 (7 heures)			
Heures	Enseignants	Matières	Objectifs
8h00 à 10h00	BAFM	SECURITE ROUTIERE	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le Comité Interministériel de la Sécurité routière. - Connaître et comprendre les moyens mise en œuvre pour la sécurité. - Connaître et comprendre les statistiques.
10h00 à 12h00	BAFM	PEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la finalité de la formation des automobilistes. - Comprendre les différents programmes dans l'enseignement. - Connaître les différentes formes de l'évaluation.
14h00 à 17h00	BAFM	REGLEMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le Conseil Supérieur de l'Enseignement de la Conduite et de l'Organisation de la profession – CSECAOP. - Connaître et comprendre le rôle et l'organisation de la profession. - Connaître l'école de conduite : <ul style="list-style-type: none"> - organisation des établissements - réglementation de l'enseignement - réglementation des examens

JOUR N°2 (7 heures)			
Heures	Enseignants	Matières	Objectifs
8h00 à 10h00	COMPTABLE	COMPTABILITE	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des notions de comptabilité : <ul style="list-style-type: none"> - principes généraux et outils de gestion - obligations comptables : tenue des documents - Avoir des notions concernant l'analyse d'un bilan
10h00 à 12h00	COMPTABLE	SOCIAL/FISCAL	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des notions concernant les services Bancaires - Avoir des notions sur les régimes fiscaux - Avoir des notions de fiscalité
14h00 à 17h00	JURISTE	DROIT COMMERCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la réglementation de la concurrence et de la publicité. - Savoir rédiger les contrats clients - Avoir des notions concernant le droit commercial - Avoir des notions concernant les fraudes

JOUR N°3 (7 heures)			
Heures	Enseignants	Matières	Objectifs
8h00 à 10h00	BAFM	SECURITE ROUTIERE	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et être conscient de l'influence des facteurs de l'insécurité - Avoir des notions sur le perfectionnement des véhicules ainsi que sur l'amélioration du réseau routier
10h00 à 12h00	BAFM	PEDAGOGIE PSYCHOPEDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'organiser une progression d'apprentissage - Avoir des notions sur la formation des adultes - Comprendre la nature et l'origine des motivations - Être capable d'analyser les différentes tâches du conducteur
14h00 à 17h00	BAFM	REGLEMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre l'organisation judiciaire et administrative de la répression des infractions - Connaître les institutions impliquées dans la circulation routière et comprendre leur rôle - Connaître et comprendre le code de la route et savoir l'utiliser

VII. COÛT DE LA FORMATION A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017

FORMATION	COÛT H/T	TVA 20.0%	COÛT TTC*
DUREE : 3 journées de 7 heures			
TOTAL	580.00 €	116.00 €	696.00 €

Possibilités de prise en charge par un O.P.C.A :

1. A.N.F.A
2. A.G.E.F.I.C.E

STAGES DE REACTUALISATION DES CONNAISSANCES 2017

DATES	LIEU
28 AU 30 AOUT 2017 (date limite d'inscription : 18 aout 2017)	AUTO-ECOLE BAUMLER (Belfort)

L'ECOLE DE CONDUITE BAUMLER PROPOSE AUSSI :

LA FORMATION AU REMC
LA GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE (GTA)
FORMATION MONITEURS B ET A